

INTERVENANT·E ÉDUCATIF·VE

PETITE ENFANCE



L'**Intervenant Éducatif Petite Enfance** exerce son activité professionnelle quotidienne en établissement d'accueil du jeune enfant jusqu'à 6 ans, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et en cohérence avec le projet d'établissement. Dans son exercice professionnel, il applique les principes de la Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, les principes de la Charte nationale de soutien à la parentalité et inscrit ses pratiques en lien avec le Référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant. Il intervient dans une posture éthique auprès des jeunes enfants, des parents ou de l'entourage, interroge et analyse ses pratiques, ajuste ses actions éducatives et contribue avec l'équipe à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

CERTIFICATION - DIPLÔME

Titre professionnel de Niveau 4 (BAC) délivré par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) **n° 41849**.

DURÉE DE LA FORMATION

Formation théorique : **980h**
Immersion en entreprise : **462h**
Total : **1442 heures (11 mois)**



OBJECTIFS

Accéder à l'emploi durable dans le domaine des services à la personne

Obtenir une qualification professionnelle concrétisée par une certification complète ou partielle du titre professionnel « Intervenant Éducatif Petite Enfance » (niveau 4 - BAC)



COMPÉTENCES CIBLÉES

Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux

- Participer à l'observation quotidienne des besoins des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités
- Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux
- Assurer le bien-être des jeunes enfants en répondant à leurs besoins affectifs et relationnels
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet éducatif

Accompagner le développement des jeunes enfants

- Aménager un espace d'accueil adapté aux jeunes enfants et au contexte en organisant les activités au quotidien
- Élaborer et mettre en place une activité d'éveil et d'autonomie, individuelle ou de groupe
- Mettre en œuvre des actions éducatives hors les murs favorisant l'ouverture sur la culture et sur une démarche environnementale
- Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'ajustement des projets d'accueil personnalisé des jeunes enfants en tenant compte de leur singularité et de leurs particularités

Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants

- Accueillir au quotidien les parents, l'entourage et construire une alliance éducative
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions d'accompagnement à la parentalité
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de prévention précoce et inclusive en direction des jeunes enfants et en soutien à la fonction parentale

**FORMATION
DISPONIBLE
POUR :**



MÉTIER S CIBLÉS

L'intervenant éducatif petite enfance exerce au quotidien en établissements d'accueil du jeune enfant (crèches, micro-crèches, jardins d'enfants...), au sein d'équipes pluriprofessionnelles.

Auxiliaire petite enfance

Assistant d'éducation de la petite enfance

Assistant accueil petite enfance

Assistant éducatif petite enfance



PROGRAMME DE LA FORMATION

Modules d'intégration (14h)

CCP1 : Contribuer à l'accueil des jeunes enfants et à la réponse à leurs besoins fondamentaux (364h)

- Réglementation des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)
- Accueil, information et orientation en EAJE
- Développement de l'enfant
- Méthodologie d'observation et d'analyse du jeune enfant
- Gestes professionnels (coucher, change, repas...)
- Le projet éducatif
- Socialisation et apprentissages du jeune enfant
- Transmissions professionnelles

CCP2 : Accompagner le développement des jeunes enfants (322)

- Psychologie de l'enfant et pédagogie
- Conception et mise en œuvre d'activités adaptées
- Planification de l'activité
- Méthodologie d'observation et d'analyse du jeune enfant
- Sécurité de l'enfant
- Valeurs et pratiques éducatives
- Gestion de projet & Relation partenariale
- Transmissions professionnelles

CCP3 : Accompagner les parents ou l'entourage des jeunes enfants (182h)

- Accompagnement à la parentalité
- Alliance éducative
- Actions de prévention précoce
- Veille

Modules d'accompagnement à la certification et à l'emploi (98h)

LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles en présentiel au centre de formation.

Un suivi du travail réalisé et un **accompagnement individualisé** par une **équipe pédagogique experte**.

Une **planification adaptée** à vos besoins et définie au démarrage.

Une **plateforme e-learning « E-proévolution »** disponible 24h/24 et accessible sur ordinateur ou tablette. Notre outil en ligne vous propose une pédagogie riche : cours vidéo et interactifs, exercices, tests, quizz, études de cas, évaluations, forum, espace collaboratif etc.

Un **formateur référent** qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

Les cours collectifs : avec le formateur en face-à-face.

L'autoformation : Vous avancez à votre rythme sur votre travail. Vous pouvez envoyer votre travail à un formateur qui assure les corrections et les retours.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

Le tutorat pédagogique : Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez vous rapprocher à tout moment votre formateur.

Le tutorat technique : Vos formateurs peuvent vous dépanner ou vous mettre en contact avec nos services d'assistance pour résoudre vos difficultés d'ordre numérique.

EXAMEN

Les compétences du candidat pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury habilité par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités sur :

Les résultats des **Évaluations** passées en **Cours de Formation (ECF)** pour les candidats issus d'un parcours de formation

Le **Dossier Professionnel** et ses annexes éventuelles

Une **mise en situation professionnelle**

Un **entretien technique**

Un **questionnement à partir de production(s)**

Un **entretien final**

Dans le cadre d'une **validation partielle** par **Certificat de Compétences Professionnelles**, le candidat est évalué pour chaque CCP sur la base des mêmes éléments. S'il obtient **tous les CCP du titre**, le jury conduit un entretien final avec le candidat pour l'obtention du Titre complet. Si le candidat **obtient seulement un ou plusieurs CCP**, il a la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel.

En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, le candidat peut, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du titre professionnel.

La certification est aussi accessible via la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**.

PÉDAGOGIE INCLUSIVE ET ADAPTÉE À TOUS

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire ou le bénéficiaire concerné :

Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Horaires aménagés et mobilier adapté

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran (logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, contacteurs...)

Sollicitation d'une interface ou d'un interprète LSF

Adaptation des supports visuels, documents simplifiés

Possibilité d'aménagement des modalités de certification (situation d'examen)

Possibilité de mobiliser le référent handicap de Retravailler dans l'ouest et notre réseau de partenaires handicap local



ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap :

- Accueil adapté
- Circulation facilitée
- Plan d'accessibilité affiché sur site



CONDITIONS D'ACCÈS

Prérequis pédagogiques :

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP), ou justifier d'un niveau 3
- Avoir un projet professionnel validé dans le secteur d'activité
- Disposer des compétences de base en informatique et en bureautique
- Maîtriser le français oral et écrit (compréhension et analyse de textes administratifs et juridiques, rédaction de comptes rendus)



FINANCEMENTS POSSIBLES

- Le dispositif « CPF de transition professionnelle »
- Votre Compte Personnel de Formation (CPF)
- Le Contrat de Sécurisation Professionnelle (OPCO employeur)
- L'Aide Individuelle à la Formation (France Travail)
- L'Aide de votre Conseil régional
- En autofinancement
- Le Plan de développement des compétences (OPCO employeur)
- Le dispositif Pro A (OPCO employeur)

ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1 - Transmission du Dossier de Pré-inscription avec les pièces demandées.
- 2 - Participation à une réunion d'information.
- 3 - Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré acquis (les compétences que vous avez déjà).
- 4 - Un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation



**Pour tous renseignements,
contactez notre plateforme d'informations :**



02 49 09 14 59

candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr